



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-50164>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-50164**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CAISSE DES DEPOTS

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'assurance fraude de 1ère ligne

Description : Prestations d'assurance fraude de 1ère ligne

Identifiant de la procédure : 0980d2a7-f3ba-47ed-81bc-403b0264a739

Identifiant interne : 20255090

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique. La présente consultation donne lieu à un marché à prix forfaitaire, par application de la prime indiquée dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF). La présente consultation n'est pas allotie. Toutefois, elle constitue le volet « assurance de 1ère ligne » d'un ensemble de deux consultations, une seconde consultation relative aux lignes d'assurances d'excess étant publiée concomitamment (Procédure n° 20255093). Afin d'accéder au questionnaire technique de souscription confidentiel, les candidats doivent en faire expressément la demande via Plate-forme des achats de l'État (PLACE) dans les conditions décrit à l'article 8 du Règlement de la consultation et impérativement transmettre, à l'appui de leur demande : - L'engagement de confidentialité tel que fourni en annexe dans le dossier de consultation, dûment signé par un représentant habilité ; - Afin de vérifier l'agrément de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) : o Dénomination sociale et SIREN, permettant l'identification du candidat dans le registre des organismes d'assurances tenu par l'ACPR, conformément aux dispositions des articles L. 612-1 et L.612-2 du code monétaire et financier ; o Pour les établissements enregistrés

dans d'autres pays européens qui exercent en France par le biais d'une succursale ou de la libre prestation de services, la preuve de l'inscription au registre tenu par l'autorité du pays d'origine. Le questionnaire sera transmis via la plateforme PLACE dans un délai de 5 jours ouvrés suivant la demande. Le candidat doit s'assurer que les messages envoyés par la Plate-forme des achats de l'État (PLACE) notamment, nepasrépondre@marches-publics.gouv.fr, ne sont pas traités comme des courriels indésirables. Le marché ne comporte aucune Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE). Les variantes décrites au CCTP sont autorisées. Les candidats doivent impérativement présenter une offre répondant à l'offre de base. Les éventuelles offres en variante seront présentées distinctement de l'offre de base, tant sur le point technique que financier (onglet spécifique de la DPGF à compléter). Elles doivent dans tous les cas respecter les exigences minimales détaillées dans le CCTP. Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 1er octobre 2025. Si la date de notification est postérieure au 1er octobre 2025, le marché débutera à cette date de notification. Il pourra être reconduit tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an sans dépasser quatre (4) ans. Conformément aux dispositions de l'article L113-12 du code des assurances, il est précisé que si dans un délai de six mois précédant la date d'expiration du marché, celui-ci n'est pas dénoncé par le Titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception, il se poursuivra par tacite reconduction pour une durée d'un an. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par l'acheteur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché. La décision de ne pas reconduire le marché ne donne droit à aucune indemnité. La date prévisionnelle de notification du marché est le 1er octobre 2025. Cette consultation permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET en complétant le formulaire de candidature en ligne DUME. Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser SOIT les formulaires Dc1 et Dc2 disponibles gratuitement sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>, SOIT utiliser le document unique de marché européen (DUME). Les documents à remettre au titre de l'offre sont listés à l'article 5 du règlement de la consultation. Conformément à la législation française, l'ouverture des offres n'est pas publique. Les modalités de transmission électronique des plis sont précisées dans le règlement de la consultation. La signature électronique des pièces demandées au titre de la candidature et de l'offre n'est pas obligatoire au moment du dépôt du pli. Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé et disponible gratuitement et téléchargeable uniquement à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gouv.fr.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : voir RC

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations d'assurance fraude de 1ère ligne

Description : Prestations d'assurance fraude de 1ère ligne

Identifiant interne : 20255090

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/10/2025

Date de fin de durée : 30/09/2029

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Voir RC

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Voir RC

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 13/06/2025 à 11:30

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : 1) jusqu'à la signature du marché, le référé précontractuel contre la procédure d'attribution (article L. 551-1 du code de justice administrative) ; 2) dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ou, en l'absence de publication d'avis d'attribution, dans les 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat : référé contractuel contre le contrat (art. L.551- 13 à L.551-23 du Code de Justice Administrative) ; 3) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de l'avis d'attribution du marché : recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti, le cas échéant, d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat (sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CAISSE DES DEPOTS

Numéro d'enregistrement : 18002002600019

Adresse postale : 56, rue de Lille

Ville : Paris

Code postal : 75007

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : sdpa-place@caissedesdepots.fr

Téléphone : 0158500000

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : d4863ab7-6368-4554-97c1-2509ca0e32be - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 02/05/2025 à 14:47

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/05/2025